

# ***COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL***

## ***DU 22 NOVEMBRE 2011***

Présents : ABRANOWITCH S. – BLONDRON A. - BOURDUT C. – BOURICAT G. – CASTELLANI E. – CHABRIDON R. - CHABROL J-E - COUTURIER D. – GIGAND E. - LAURENT S. – PENAUD J-P. – PICARELLI V. – PORTIER Ph. - RENAUDET L. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : GODET V. – KWASNIEWSKI Ch.

Absente : ORTEGA S.

.....

### **Taxe d'aménagement :**

Au 1<sup>er</sup> mars 2012, la taxe d'aménagement remplacera la taxe locale d'équipement. Le conseil municipal a fixé le taux à 1,5 % et décidé plusieurs exonérations notamment en faveur des constructions bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat, financées à l'aide du prêt à taux 0% renforcé, les locaux à usage industriel, les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m<sup>2</sup> et les immeubles classés ou inscrits.

### **Décisions modificatives budgétaires :**

Plusieurs transferts de crédits ont été validés par l'assemblée.

### **Déplacements intra-muros des agents :**

Le conseil municipal a instauré une indemnité de déplacements intra-muros pour les agents amenés à utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leurs fonctions. Cette indemnité est fixée par tranche kilométrique et sera versée une fois par an sur présentation d'un état récapitulatif de la distance parcourue.

### **Projet de Pôle Enfance :**

Le maire commente le plan de financement prévisionnel de la future structure dont le montant global s'élève à ce jour à 1 514 391 € HT.

### **Remplacement d'un agent :**

Le maire informe le conseil municipal du recrutement de Madame Paula GALLARDO par l'intermédiaire du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale afin de pourvoir au remplacement d'Anne-Bérangère MAAR qui sera placée en congé de maternité.

### **Propositions du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier :**

Le conseil municipal a accepté de confier la réalisation d'études ou schémas relatifs au développement des énergies nouvelles à la rationalisation de la consommation d'énergie, à sa maîtrise et à la mise en œuvre et au suivi de travaux d'économie d'énergie. Cette nouvelle compétence n'entraînera pas de cotisation supplémentaire pour sa mise en œuvre.

### **Avenant au contrat enfance jeunesse :**

L'assemblée autorise le maire à signer l'avenant au contrat enfance jeunesse établi par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier afin d'intégrer les actions financées par le RPI Saint Martinien-Quinssaines-Lamaids.

### **Contrat d'assurance du personnel :**

Les contrats d'assurance du personnel seront reconduits au 1<sup>er</sup> janvier 2012 avec une augmentation des tarifs de couverture des risques statutaires afin de tenir compte de la réforme des retraites.

### **Demandes de subventions :**

L'Union Sportive de la Toque se verra attribuer une subvention de 200 € afin d'aider au financement de la création d'une école de foot pour débutants.

L'association des familles percevra une subvention de 50 € par élèves de 5<sup>ème</sup> du collège d'Huriel participant au séjour au ski prévu en janvier 2012 et sera chargée de reverser ces montants aux familles huriéloises concernées.

La demande de subvention de l'Association Passion des Arts a, quant à elle, reçu un avis défavorable de la majorité du conseil municipal.

### **Affaires générales :**

Le maire a informé l'assemblée de l'avancement de différents dossiers : recrutement d'un agent sous Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour l'école maternelle, organisation du recensement de population qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012, visite du député du 25 novembre 11.